

Pulnoy

EN BREF



Le Conseil Municipal, dans son entité et toutes ses composantes, a voulu montrer sa compassion, son union et sa détermination devant les événements barbares et aveugles du vendredi 13 novembre dernier, qui ont meurtri Paris et toute la République.

La République et ses valeurs de Liberté, d'Égalité, de Fraternité, ses principes de démocratie, de laïcité et de solidarité, l'emporteront toujours sur la haine et la terreur.

Guidés par ces valeurs et ces principes, il nous faut résister et combattre contre toutes les formes de fanatisme et d'obscurantisme.

Ne cédon pas à la facilité de faire l'amalgame entre une religion et un extrémisme terroriste. Militons sans relâche pour défendre et faire vivre nos valeurs basées sur le respect des convictions, des religions et des modes de vie.

La France dans ses villes, ses banlieues, ses campagnes, a toujours trouvé la force de rester debout. Et c'est unis aussi à Pulnoy, riches de toutes nos différences, que nous ferons bloc face à la barbarie.

Vendredi 13 novembre, c'est le bonheur de vivre dans toutes nos diversités qui a été attaqué. Tous vos élus, unis au-delà de leurs divergences, vous assurent de leur total soutien dans la recherche d'une nouvelle sérénité.

Michelle Piccoli - Gilbert Nicola - Alexandra André - Frédéric Perrollaz - Nathalie Houdry - Marc Ogiez - Sandrine Dussiaux - Daniel Peltier - Véronique Bader - Gérard Royer - Patrice Lago - Léon Wehrlen - Albino Castela - Claudine Simon - Bruno Jeandel - Daniel Zieterski - Nicolas Jacob - Isabelle Gauché - Muriel Marchal-Batt - Marine Amouroux - Valérie Breton - Marie-Line Masson - Sébastien Pignot - Dominique Deviterne - Patrice Hausermann - Isabelle Chiaramida - Jean Enel



PARIS, 13 NOVEMBRE 2015

Plus d'infos sur www.pulnoy.fr

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy - Tél. : 03 83 29 16 64 - Fax : 03 83 21 69 62

Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

N° 104

Novembre 2015

Pain contre la faim : à la cantine aussi !

Le pain non consommé dans les restaurants scolaires est valorisé par une action solidaire et sociale.

Depuis mi-septembre, l'association Pain contre la faim met à la disposition du personnel de restauration un sac de collecte, ramassé chaque fin de semaine.

Un chantier d'insertion (pour personnes en difficultés) créé au sein même de l'association, transforme le pain récolté en mouture et le vend pour l'alimentation animale, au profit des pays du Tiers Monde.

Les particuliers peuvent également participer à cette démarche citoyenne, responsable, humanitaire et sociale en déposant leur pain sec dans un conteneur.

L'un d'entre eux est disponible à Pulnoy, rue du Golf, au droit du cimetière.

Conseil Municipal d'Enfants (CME) : renouvellement du Conseil



Munis de leur carte d'électeur conçue pour l'occasion, les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles de la Masserine et de la Moissonnerie sont passés aux urnes le 5 novembre.

En amont, les candidats avaient pu mener campagne auprès de leurs camarades.

Le 13, rendez-vous était donné aux jeunes représentants et à leurs parents en salle du conseil de l'Hôtel de ville. Accueillis par Mme Piccoli, Maire, et Mme Bader, Adjoint délégué au CME et Mme Houdry, Adjoint impliqué dans le CME, ils ont donc pris place aux tables de leurs aînés. Après les avoir remerciés pour leur engagement, les édiles leur ont rappelé les responsabilités et missions qui leur incombent désormais, avant que soit effectué, dans la bonne humeur, l'ultime scrutin : l'élection du Maire du Conseil Municipal d'Enfants et de ses adjoints.

Familles à Énergie Positive

Du 1^{er} décembre 2015 au 30 avril 2016, relevez le défi et faites des économies d'énergie en participant au concours "Familles à Énergie Positive" !

3 équipes se constituent à Pulnoy. Rejoignez-les, soyez acteurs et agissez ensemble pour l'environnement !

Vous serez accompagnés dans votre démarche et découvrirez différentes astuces vous permettant d'alléger vos factures d'énergie (électricité, eau et/ou gaz).

Économisez ainsi jusqu'à 200 € tout en passant des moments conviviaux.

Informations et inscriptions : Agence Locale de l'Énergie et du Climat
03 83 37 25 87 - www.alec-nancy.fr

Identification des habitations



Il est important que votre domicile soit facilement identifiable.

En effet, la visibilité du numéro de votre habitation peut être déterminante pour la rapidité des soins apportés par une équipe de secours. 3 minutes suffisent pour sauver une vie : plus les soins tardent, plus les probabilités de décès ou de séquelles se multiplient.

De plus, pour la bonne réception de vos courriers postaux, vos noms et prénoms doivent impérativement être mentionnés sur votre boîte aux lettres. Les agents en charge de la distribution du courrier changent régulièrement et ne vous connaissent donc pas forcément.

Ont été élus

Maire : Enzo Doan

1^{er} Adjoint : Harry Galizot

2^{ème} Adjoint : Talia Santucci

Conseillers :

- Émilie Arnautou
- Lila Bailly
- Alicia Breton
- Eliot Caballero
- Arthur Corminbœuf
- Maëlle Davy
- Théo Gantois
- Amélie-Tévy Hoppe
- Jean-Dara Hoppe
- Louise Jacquemin
- Alexian Liodau
- Ninon Loison
- Agathe Perrollaz



Le nouveau Conseil

- Manon Ros
- Antoine Stock
- Aaron Tock
- Noam Watelot



Offrez une seconde vie à votre vélo

L'association Dynamo organise une collecte à Pulnoy.

Apportez votre vieux vélo, dont vous ne voulez plus ou, au contraire, venez profiter du soutien et des conseils mécaniques d'experts pour remettre en état votre fidèle destrier et repartir à l'assaut des routes.



**Rendez-vous
samedi 28 novembre
de 14h à 16h,
place de la
République**

Pont du Grémillon

Le pont de bois permettant aux piétons de traverser le Grémillon à proximité du plan d'eau va être remplacé.

Fermé depuis mi-octobre, pour raisons de sécurité, le pont a été minutieusement examiné par les agents techniques du Grand Nancy. Ces derniers ont conclu à la nécessité de son changement complet.

Un nouvel édifice sera donc installé, par le Grand Nancy, durant la première quinzaine de décembre, pour un coût estimé à 27 000 €.

Bilan d'étape des Temps d'Activités Péricolaires (TAP)

Année scolaire 2014/2015, la mise en place :

Les TAP accueillent, pour la première année, 107 enfants de maternelle (64% des élèves) et 146 enfants d'élémentaire (48% des élèves). Les tarifs appliqués aux familles ont été calculés sur la base d'un nombre d'inscriptions plus élevé. Un solde positif, pour les TAP de maternelle, est donc apparu en fin d'année scolaire (5 251,47 €).

Une année scolaire 2015/2016 différente :

Les TAP rencontrant un certain succès (25 inscriptions supplémentaires en maternelle), deux recrutements se sont imposés afin de respecter les taux d'encadrement légaux. Plus d'enfants impliquent également plus de matériel et de consommables.

De plus, à la demande des parents d'élèves membres du comité de pilotage, les temps d'accueil ont été étendus d'un quart d'heure (coût salarial supplémentaire non financé par l'Etat ou la CAF).

À noter également que la commune finance une heure par semaine aux animateurs (non financée par l'Etat ou la CAF) pour la préparation des activités (5 900€), afin d'offrir des animations de qualité – tout cela sans augmentation du tarif.

L'ensemble de ces mesures provoquera un déficit des TAP 2015/2016.

Le solde 2014/2015 (5 271,47€) sera donc intégralement reversé dans le dispositif, pour cette année et les années futures.

Le partenariat avec l'Association Locale de Parents d'Élèves (ALPE), en charge des TAP des écoles élémentaires, avec la signature du Projet Éducatif Territorial et de la convention de financement, permet à la commune d'avoir connaissance des activités proposées et du bilan financier des TAP d'élémentaire.

L'ensemble des sommes perçues et dépensées le sont pour les activités, l'accueil et le bien être des enfants.

Rue du Chanois : travaux d'enfouissement des réseaux filaires

Le 15 octobre, les riverains étaient invités en salle du conseil pour une réunion publique de présentation.

Comme cela a été fait rue Albert Lebrun, les réseaux filaires de la rue du Chanois vont être enfouis et la rue transformée en zone de rencontre. Trois mois minimum de travaux sont prévus.

Le réseau électrique actuel, doté de fils nus, n'étant plus conforme, EDF doit procéder à son enfouissement.

À cette occasion, le Grand Nancy installera les gaines nécessaires au déploiement de la fibre, avant de procéder à l'aménagement de la voirie.

Une vigilance particulière sera portée sur la réduction de la vitesse, principale doléance des riverains présents à la réunion.

Future zone de rencontre, la rue du Chanois sera limitée à 20 km/h, avec priorité aux piétons et cyclistes.

Activités Physiques Pour les Parents (A3P)

Les cours de fitness mis en place par le CCAS de Pulnoy ont pris leur rythme de croisière. Les premières séances, associées au service de garderie, ont apporté satisfaction aux inscrits.

Il est encore temps de les rejoindre :

- Lundi de 17h15 à 18h15 (garderie de 17h à 18h30)
- Samedi de 10h30 à 11h30 (garderie de 10h15 à 11h45)

Séance d'essai gratuite

Un bon moment, same...di

Des rencontres conviviales, ouvertes à tous*, conçues pour être des moments de partage de connaissances, dans tous les domaines (cuisine, bricolage, photo, livres...) et à tous les âges.

Le premier rendez-vous est programmé samedi 5 décembre, de 10h à 12h, à la Maison des jeunes, pour la réalisation de pains d'épices et de madeleines.

* 16 personnes max. - Mineurs accompagnés

Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Dans notre précédente édition, les Pulnéens ayant constaté des dégradations sur leur habitation en raison de la sécheresse estivale étaient invités à se faire connaître en mairie.

Une vingtaine de dossiers ont ainsi été réceptionnés par le service urbanisme. Ils seront transmis à la préfecture, en fin d'année, accompagnés du dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle émis par la Ville de Pulnoy.



Cette demande sera étudiée par une commission interministérielle, saisie par les services préfectoraux, à une date qui reste à définir.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle garantit un plafonnement de la franchise et un délai raccourci pour le versement des indemnités mais, compte tenu des délais potentiels et de l'incertitude de la décision qui sera prise par la commission, l'assureur (contrat d'assurance habitation) doit être l'interlocuteur privilégié des personnes concernées, en particulier si des travaux doivent être entrepris rapidement.

Les demandeurs seront tenus informés de la décision de la commission. En cas de décision favorable, ils disposeront de 10 jours (délai légal) pour en informer leur assureur.

A
N
E
P
A
S
M
A
N
Q
U
E
R



Pour faire face à la barbarie, restons unis.

Libre Expression Politique



Nouvelles Activités Périscolaires sur 2014-2015 : à Pulnoy, les parents ont payé et la commune a fait des bénéfices !!

Toutes les enquêtes réalisées montrent que le **coût raisonnable moyen** de la mise en œuvre du Temps supplémentaire (TAP) de **Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) oscille entre 130 et 170€** par enfant et par an.

Confirmation : le coût réel de la prise en charge d'un groupe (maxi 14 enfants en maternelle et 18 en élémentaire) par un animateur sur une année scolaire s'élève à moins de 2300€ (voir détails sur notre site).

A Pulnoy, selon le bilan communal 2014-2015, ce coût par enfant atteindrait 202€ en élémentaire et 296€ en maternelle !!!

Démonstration (1) les parents payent 98,70€ en élémentaire (x156) et 72€ en maternelle (x91) ; (2) l'état verse 50€ par enfant scolarisé (x466) et (3) la CAF 54€ par enfant participant aux NAP (x247) : 58587€ ont donc été perçus pour assurer les NAP à seulement 53% des enfants (247/466) : 31621€ par ALPE pour les 156 élèves (sur 300) d'élémentaire (202€/e) et le solde de 26966€ par la mairie gérant les NAP pour les 91 enfants (sur 166) de maternelle (296€/e).

Qui profite de ce surcoût ? et pourquoi le faire payer aux parents ?

Gratuites, ces NAP auraient -comme à Seichamps, Essey ou Tomblaine- profité à plus de 70% d'enfants ! Et, au coût réel raisonnable, ça aurait alors coûté moins de 6500€ à la commune (voir détails sur notre site) : encore moins cher que l'unique repas annuel offert à nos séniors !!

Consultez les détails sur <http://pulnoyautrement.unblog.fr/> et donnez votre avis !

Vos élus d'opposition

Pulnoy.autrement@gmail.com

Dominique DEVITERNE, Patrice HAUSERMANN, Isabelle BOHN, Jean ENEL

Les 6 et 13 décembre prochains, nous serons appelés à élire nos représentants régionaux.

La Lorraine va fusionner avec la Champagne-Ardenne et l'Alsace, pour former une seule et grande région, dans une France métropolitaine de 13 régions.

La grande région, le quart Nord-Est, va donc voir le jour : 57 400 km², 5,6 millions d'habitants. Cette région nouvelle, une des plus importantes d'Europe, va engendrer des transferts de compétences, notamment dans les transports et l'économie.

Notre proximité (1/4 des frontières françaises) avec 4 pays européens (Allemagne, Suisse, Belgique, Luxembourg) est un atout indéniable, source d'une dynamique européenne qui en fait la 2^{ème} grande région industrielle.

Les femmes et les hommes qui se lancent dans la bataille électorale doivent porter en eux toute la connaissance, tout le dynamisme nécessaires pour porter ces enjeux stratégiques, pour entreprendre ce grand chantier régional.

Donnez leur une légitimité à construire une nouvelle belle région, économique parce qu'attractive, jeune parce qu'universitaire, ambitieuse et stratège parce que située au cœur de l'Europe.

N'oubliez pas d'aller voter et de faire voter autour de vous.

Le groupe majoritaire